



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONTRAT DE LOCATION D'EXPOSITION AVEC MONSIEUR BAPTISTE FOMPEYRINE **DÉCISION N° AU-19-508**
EN DATE DU 19 DECEMBRE 2019

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de Monsieur Baptiste Fompeyrine résidant 40, avenue Valioud – 69 110 Sainte Foy lès Lyon, pour la location d'une exposition intitulée « Peintures » du 8 janvier au 1^{er} février 2020 (montage à partir du lundi 7 janvier – démontage le lundi 3 février 2020), dont le coût total est fixé à 2 000 € (Deux mille euros) nets ;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2019-2020.

D É C I D E

DE SIGNER un contrat avec Monsieur Baptiste Fompeyrine résidant 40, avenue Valioud – 69 110 Sainte Foy lès Lyon, pour la location d'une exposition intitulée « Peintures » du 8 janvier au 1^{er} février 2020 (montage à partir du lundi 7 janvier – démontage le lundi 3 février 2020), dont le coût total est fixé à 2 000 € (Deux mille euros) nets ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20191219-Imc1H7029H1-AR Date de réception en Préfecture : 19/12/2019 Date de Publication : 19/12/2019
